



### PROGRAMME DE STAGE

## Initiation au BIM avec Revit

**DUREE : 6 Jours** soit 48 heures

#### **OBJECTIFS :**

Etre capable de réaliser un projet BIM, et d'en déduire des plans correspondants aux étapes d'avant-projet, d'exécution, et de recollement d'un bâtiment.

#### **CONTENU :**

##### **L'environnement et la gestion d'un projet :**

- Présentation de la maquette numérique
- Présentation du logiciel, de son environnement
- Paramétrage du dessin
- Organisation et gestion des niveaux d'un projet
- Gestion de l'arborescence du projet

##### **Le géoréférencement de son projet :**

- Importation d'un plan Autocad
- Importation des coordonnées partagées
- Positionnement du projet à l'altitude NGF
- Création du nord du projet

##### **Les outils de conception :**

- Paramétrage et dessin des murs
- Modifications apportées à un mur
- Création et dessin des fondations
- Création et modification de dalles avec ou sans trémies
- Insertion de poutres et de poteaux
- Création et modification de dalles avec ou sans trémies
- Insertion des menuiseries et création de nouvelles familles
- Paramétrage et création de toitures
- Réalisation d'escaliers simples et de rampes
- Modélisation du terrain

##### **Les nomenclatures et la cotation d'un projet :**

- Insertion et paramétrage de type de texte et de cotation
- Cotation des vues en plan, coupes, et façades
- Création et gestion de surfaces
- Étiquetage et réalisation de table de nomenclature (toutes catégories)

##### **La gestion des vues :**

- Insertion de coupes, de détails, de perspectives
- Paramétrage et application de gabarits de vues

##### **La mise en page et l'exportation d'un projet :**

- Insertion et paramétrage d'une feuille et de son cartouche
- Mise en page et impression
- Exportation vers le format IFC, et vers Autocad

---

w w w . r a y . f r

RAY Formation - 24, rue des Girondins - 69007 LYON

Tel : 04.72.78.40.79 - Email : [formation@ray.fr](mailto:formation@ray.fr)

N° SIREN : 411 142 888 - N° TVA : FR53411142888

*Membre d'une association agréée, accepte le règlement des honoraires par chèques.*